Humour noir et burka…

écrit par Hoplite | 21 juillet 2015

Hoplite: C'est la nouvelle robe des avocats?
L'autre: Non, c'est une burka.
Hoplite: Ben je croyais que la burka était interdite dans les lieux publics.
L'autre: Dans les lieux publics oui mais pas dans la salle d'attente du Tribunal.
Hoplite: Un tribunal ce n'est pas un lieu public?
L'autre: Non c'est un lieu privé… de Droit !

http://resistancerepublicaine.com/2015/licenciez-la-journaliste-di-tele-qui-affirme-que-parler-de-decapiter-son-ennemi-nest-pas-bien-grave/

Hoplite